

Marie-Laure Grignet
 29/07/2020

ÉDUCATRICE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

En bref...

Cette éducatrice sportive encadre des activités visant l'amélioration et le maintien de la santé de personnes souffrant de maladies chroniques, en situation de handicap, rencontrant des difficultés sociales... Elle conçoit un programme adapté aux participants, anime les différentes séances. Tapis de marche, natation, gym douce, jeux, basket... ou encore sport de plein air permettent de travailler renforcement musculaire, endurance, coordination motrice... Elle fait un bilan régulier de la progression de chaque personne. Fibre sociale, bon relationnel, sens du travail en équipe, bonne condition physique et connaissances en anatomie sont essentiels dans ce métier.

Dans le détail...

Une éducatrice sportive au service du bien-être de personnes malades ou handicapées

L'éducatrice des activités physiques adaptées ("APA") conçoit, anime et encadre des activités sportives visant l'amélioration et le maintien de la santé de personnes victimes de maladies chroniques, en situation de handicap (moteur, sensoriel, mental) ou rencontrant des difficultés sociales.

Cette éducatrice sportive s'adresse à un public très large en termes d'âge (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées), de pathologie ou d'état de santé (handicap, maladies neurologiques ou cardio-respiratoires, cancer, douleurs chroniques...) ou encore de problèmes d'insertion (déficience mentale, troubles du comportement, sans abri...).

L'activité physique peut avoir plusieurs objectifs : rééducation et réadaptation physique, prévention des risques de complication découlant de certaines maladies, réinsertion sociale... Dans tous les cas, les APA ne cherchent pas la performance sportive, mais un mieux-être général.

Contextes d'emploi variés et interdisciplinarité

L'éducatrice des APA travaille principalement dans :

- des établissements de santé, dans le cadre de la rééducation et la réadaptation ou de la prise en charge de certaines maladies (cancer...) ou de pathologies psychiatriques
- des structures sociales ou médicosociales (maisons de retraite, établissements accueillant des personnes présentant des troubles du comportement ou des difficultés sociales...).

On la rencontre aussi dans des associations sportives, des établissements scolaires, quelques structures fédérales sportives.

Son intervention s'inscrit dans une prise en charge globale des personnes, dans laquelle interviennent différents collaborateurs : médecin, masseur-kinésithérapeute, psychomotricien, ergothérapeute, psychologue, éducateur spécialisé, moniteur éducateur... Elle peut travailler sous l'autorité d'un cadre de santé ou d'un chef de service éducatif.

Accueil et prise en charge, animation et encadrement des activités

L'éducatrice accueille les nouveaux participants. Elle peut prendre connaissance de la prescription médicale et s'appuie sur les informations communiquées par les membres des équipes. Après une première observation et un entretien plus ou moins approfondi avec le bénéficiaire, elle construit un programme personnalisé en fonction des besoins, des attentes et des ressources de ce dernier.

Au quotidien, l'éducatrice des APA aménage les espaces de pratique (gymnase, salle de rééducation, piscine...) en veillant aux conditions d'hygiène et de sécurité. Elle anime des séances selon un programme d'activités physiques variées, visant le renforcement musculaire, l'endurance, la souplesse, l'équilibre, la marche ou la coordination motrice.

Elle encadre la pratique d'appareils de fitness et de musculation (stepper, tapis de marche, vélo

elliptique...), elle anime des activités ludiques (notamment avec les enfants), des séances de danse, de gym ou de natation, des parcours de marche nordique, des jeux collectifs avec des balles (tennis de table, tennis...) ou des ballons (foot, basket...). Elle peut organiser des activités en plein air en collaboration avec un moniteur de voile ou un moniteur de ski par exemple.

L'éducatrice utilise une pédagogie adaptée à l'âge et aux difficultés du public. Elle observe les comportements des participants seuls ou en groupe, tient compte de leurs réactions et procède aux réajustements nécessaires. Dans tous les cas, elle doit savoir rassurer, encourager et stimuler les participants.

L'évaluation, un travail indispensable

En établissement, l'éducatrice des APA doit fournir aux pratiquants, aux équipes professionnelles, à l'entourage... des indicateurs pour mesurer l'efficacité de son action. Elle effectue des évaluations régulières pour constater les progrès et dire si les objectifs ont été atteints. Elle fait part de ses observations dans le cadre de réunions, d'échanges informels ou par écrit.

La pratique en milieu scolaire, dans des associations sportives, en handisport

De façon un peu différente d'une professeure d'éducation physique, l'éducatrice peut aussi intervenir en milieu scolaire (école, collège, lycée) auprès d'enfants rencontrant un handicap ou une déficience.

L'éducatrice peut également encadrer des activités au sein d'associations sportives, dans le cadre du handisport et de la pratique d'un sport à part entière (football, tennis, athlétisme, escrime...) avec des règles et des équipements aménagés en fonction du handicap des pratiquants. Ici, elle aborde des aspects plus techniques et tactiques ; elle peut mener ses élèves à la compétition.

Qualités relationnelles, sens du travail en équipe, bonne condition physique

Ayant une sensibilité sociale, l'éducatrice des APA possède de très bonnes qualités relationnelles et pédagogiques. Elle fait preuve de capacités d'adaptation, d'écoute et de patience. Elle doit aussi savoir prendre du recul sur les situations de difficultés ou de souffrance qu'elle peut rencontrer. Exerçant souvent dans un cadre pluridisciplinaire et selon un projet d'établissement, elle a le sens du travail en équipe, des capacités d'analyse et de synthèse.

Le métier exige bien sûr une bonne condition physique, beaucoup de dynamisme et la maîtrise de plusieurs disciplines sportives. De très bonnes notions en anatomie et en physiologie, une bonne compréhension des problématiques de santé et du handicap sont également indispensables.

Quelle formation ?

Niveau de formation

Il faut avoir au minimum un niveau Baccalauréat ou équivalent

L'offre de formation dans le domaine des activités est variée tant en termes de niveau (de Bac à Bac + 5) qu'en termes de tutelle : les formations sont organisées soit par le ministère en charge de l'Education nationale soit par celui en charge des Sports. Toutefois, la filière STAPS (licence et master) reste la plus adaptée et la préférée d'un certain nombre de recruteurs.

Sur certains postes, le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS, niveau Bac) permet d'intervenir auprès de personnes malades ou en situation de handicap, puisque ce diplôme vise "l'encadrement auprès de tout type de public dans une pratique de loisirs". Toutefois, il est important de renforcer des compétences dans l'accueil et la prise en charge du public concerné, en suivant et validant des formations complémentaires comme le Certificat de Spécialisation "accompagnement et intégration des personnes en situation de handicap" ou l'Attestation de Qualification du Sport Adapté.

Plus encore, le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS, Bac + 2) est davantage adapté avec deux spécialisations constituant une bonne préparation à l'exercice du métier.

A l'université, le DEUST (Bac + 2) en sport adapté correspond à un premier niveau de qualification.

Au-delà, la licence (Bac + 3) et surtout le master en "sciences des activités physiques et sportives"

(STAPS) spécialité "activités physiques adaptées et santé" (APAS) permettent d'acquérir des compétences et connaissances très complètes, non seulement sur les plans sportifs et pédagogiques, mais aussi dans les activités de conception de projet, dans la compréhension scientifique, psychologique et sociale du handicap et de la maladie.

Pour intervenir davantage dans le handisport, outre la filière STAPS, différents diplômes et certifications du ministère en charge de la Jeunesse et des Sports sont à privilégier :

- Certificat complémentaire "accompagnement et inclusion des personnes en situation de handicap", rattaché au BPJEPS
- Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS, Bac + 2) avec la mention "handisport"
- Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS, Bac + 3), spécialité Optimisation de la performance mention "handisport".

A noter, certains éducateurs des APA sont des fonctionnaires au sein de la fonction publique hospitalière ou territoriale à laquelle ils accèdent soit par voie de concours soit par examens professionnels pour des personnes déjà en poste.

Outre la possession d'un diplôme d'Etat, l'exercice du métier d'éducateur sportif contre rémunération nécessite une déclaration de l'activité auprès des services de l'Etat du principal lieu d'exercice. En retour de cette déclaration, l'administration délivre une carte professionnelle. Cette déclaration est à renouveler tous les 5 ans.

Diplôme(s) le(s) plus adapté(s) :

- BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) "toutes options"
- DEUST (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques) "activités physiques et sportives et inadaptations sociales"
- DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) "perfectionnement sportif", spécialité "activités physiques et sportives adaptées"
- DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) "perfectionnement sportif", spécialité "handisport"

Combien gagne-t-on ?

En général, on débute sa carrière à un niveau inférieur au SMIC brut par mois, et on peut espérer gagner entre 2100 et 3000 euros brut en fin de carrière.

La rémunération mensuelle de l'éducateur des APA est très variable en fonction du niveau de qualification, de l'expérience, du positionnement dans la grille de la convention collective dont dépend l'employeur, mais également du temps de travail, l'éducateur pouvant souvent avoir plusieurs contrats dans différentes structures.

Quelles perspectives d'emploi ?

Tendance nationale dans la moyenne

L'éducateur des activités physiques adaptées (APA) exerce essentiellement dans un cadre institutionnel, au sein d'établissements du secteur de santé, social et médico-social, autrement dit dans des structures accueillant et accompagnant des populations rencontrant des difficultés particulières : personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes malades, personnes en difficulté sociale. Ces établissements dépendent du secteur public, sont privés non lucratifs (association) ou privés à but lucratif.

Dans les établissements de santé publics ou privés, les APA occupent une place particulière dans la prise en charge d'affections de longue durée ainsi que dans les soins de suite et de réadaptation pour des personnes accidentées (hémiplégie, paraplégie, grandes brûlures, perte d'un membre...) ou souffrant de certaines pathologies comme le cancer, le VIH, le diabète, la maladie de Parkinson ou la sclérose en plaques, une affection du système nerveux... Les APA sont également mobilisées en psychiatrie.

Dans le secteur social ou médicosocial, on retrouve des établissements tels que les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), les Instituts Médico-Educatifs (IME), les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes ou non dépendantes (EHPAD, EHPA), les

foyers d'hébergement ou foyers de vie...

L'éducateur peut également travailler :

- dans des associations sportives prenant en charge le même type de public en réponse à des besoins exprimés individuellement ou identifiés par les autorités locales (commune, département...) qui suivent les personnes
- dans des structures fédérales sportives dans la conception, l'organisation et la promotion des APA.

Il n'est pas toujours facile d'exercer à plein temps dans une seule structure. L'éducateur des APA est donc souvent amené à cumuler plusieurs employeurs et donc plusieurs contrats à temps partiels.

A noter qu'avec les politiques de santé actuelles, qui mettent l'accent sur la pratique d'une activité physique, ou encore avec le vieillissement de la population ou le développement de certaines pathologies liées à la sédentarité... l'activité présente un certain potentiel.

Statuts professionnels

Salarié du secteur privé

Fonctionnaire

Offres d'emploi

Pôle emploi :

- G1204 : Education en activités sportives : <http://offre.pole-emploi.fr/resultat?rome=G1204>

Site(s) utile(s) :

Bourse de l'emploi des centres de gestion de la fonction publique territoriale :

<http://fncdg.com/bourse-de-emplois/>

Clic and sport : <https://www.clicandsport.fr>

Familles d'intérêts

Activité physique - Sport

Sous-famille : *Sport*

Aide aux personnes

Sous-famille : *Soins aux personnes*

Domaine professionnel

Tourisme, Sports, Loisirs

Sous-domaine : *Sports, Loisirs*

Conditions de travail

DÉPENSE PHYSIQUE

Dépense modérée mais régulière

HORAIRES ET DÉPLACEMENTS

Travail le samedi ou le dimanche

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Intérieur - Plein air

Intérieur et plein air

Milieu de travail

Chaleur

Froid

Humidité ou eau

Risques d'accidents

CAPACITÉS PHYSIQUES

Soulever, transporter

Pousser, tirer

Se pencher, s'agenouiller, s'accroupir

Rester debout plusieurs heures

Parler

Entendre

Voir

Marcher

Autres appellations du métier

animatrice des activités physiques adaptées
éducatrice médico-sportive

enseignante en activités physiques adaptées
monitrice d'activités physiques adaptées

Documentation

ONISEP

- Parcours : Les métiers du sport - Kiosque : Hôtellerie, Tourisme, Sport, Restauration, Loisirs...

ROME

- G1204 : Education en activités sportives : <http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=G1204&domaine=Candidat>

CIDJ

- Actuel CIDJ 2.483 : Educateur-trice sportif-ve : <http://fiches.actuel-cidj.info/webactuel/fic/display?noFiche=2.483>

BPI France création

Tendances et innovations dans l'économie du sport

Sites utiles

Acteurs du Sport

<https://www.acteursdusport.fr>

Site Internet dédié aux professionnels du sport.

Fédération nationale profession sport et loisirs

<https://www.profession-sport-loisirs.fr>

Information sur les métiers du sport, liste des associations départementales... Offres d'emploi.

L'emploi du sport

<https://www.lemploidusport.org>

Portail dédié à la formation et à l'emploi dans le secteur du sport.

Les métiers du sport

<http://www.metier-sport.com>

Informations sur les métiers du sport.

Ministère en charge des sports

<http://www.sports.gouv.fr>

Information sur les métiers et les formations du sport et de l'animation...

Société française des professionnels en activité physique adaptée

<https://www.sfp-apa.fr>

Présentation et actualité du domaine des Activités Physiques Adaptées (APA).

© Parcouréo, Fondation JAE - Tous droits réservés